

COTTRIP EN ROUTE VERS LA REV3

LA NEWSLETTER DU COTTRI SAMBRE-AVESNOIS

A LA UNE

Le domaine de coopération

**"ENERGIES RENOUVELABLES,
RESEAUX INTELLIGENTS &
STOCKAGE DE L'ENERGIE"**



POUR UN TERRITOIRE BAS CARBONE, CONSOMMATEUR ET PRODUCTEUR D'ENERGIES RENOUVELABLES !

"Développer les énergies renouvelables en s'appuyant sur les forces et atouts du territoire Sambre-Avesnois" ! Tel est l'objectif stratégique qui a été validé par la gouvernance du COTTRI Sambre-Avesnois en Juillet 2018, à l'occasion du comité de pilotage de clôture de la phase de préfiguration du dispositif.

La Sambre-Avesnois, territoire de bocages, riche de son passé industriel et agricole, encore présent aujourd'hui, peut en effet compter sur ses ressources naturelles mais également sur l'engagement de ses collectivités au sein de la vague "REV3" pour imaginer son mix énergétique de demain.

Les enjeux sont conséquents, prioritaires, à l'aune du changement climatique, et les retombées ne peuvent qu'être positives. **Pour y arriver, le COTTRI Sambre-Avesnois se veut être un véritable facilitateur auprès de tous pour bâtir un territoire à énergie positive, conforme aux ambitions locales.**



DÉCOUVREZ LES PROJETS EN COURS

- Lancement de l'étude de planification énergétique
- Cadastre solaire
- L'unité de méthanisation du GAEC de la Demi-Lieue
- Et bien d'autres...

Direction de la production : Benjamin SAINT-HUILE,
Président du Syndicat Mixte du SCOT Sambre-Avesnois

Rédaction : Corentin GREUEZ & Melvin DELJEHIER

Infographie : CANVA.COM

ISSN : En cours

Date de dépôt légal : 26 Octobre 2020



Exemple réalisé par le groupement lauréat

Tendanciel

2050



Stratégie du territoire

2050



VERS UN MIX ÉNERGÉTIQUE RENOUELABLE EN SAMBRE-AVESNOIS

Présentée lors de la précédente édition du COTTRIP, l'étude de programmation et de planification énergétique sera lancée officiellement courant octobre.

Le groupement d'experts, lauréat du marché d'appel d'offres, proposé dans le cadre du COTTRI Sambre-Avesnois, aura pour mission de dresser le bilan du mix énergétique actuel de l'arrondissement, et de travailler en concertation avec chaque acteur (élus, techniciens, entreprises, associations, société civile) à la définition d'une véritable stratégie de développement des énergies renouvelables et de récupération.

Les résultats permettront aux porteurs de projet d'alimenter leurs études d'opportunité et de localiser leurs infrastructures en fonction des gisements présents.

L'équipe du COTTRI prendra prochainement attache avec vous pour une première rencontre sur ce projet structurant pour l'avenir énergétique de la Sambre-Avesnois.

Groupement retenu: AEC Conseils - Biotope - Energies Demain



VOUS SOUHAITEZ DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUELABLES ? VOUS RECHERCHEZ UN PARTENAIRE ? PRÉSENTATION DE LA SEM ÉNERGIES HAUTS-DE-FRANCE

La SEM Énergies Hauts-de-France est un outil de développement régional qui accompagne le déploiement. Elle a été créée pour accompagner le développement des projets d'énergies renouvelables en Hauts-de-France.

Le rôle de la SEM Énergies Hauts-de-France est de soutenir les projets d'énergies renouvelables au bénéfice du développement des territoires. Pour cela la SEM Énergies Hauts-de-France peut intervenir différemment :

- Devenir un actionnaire de long terme au sein des sociétés de projets par un apport en fonds propres ;
- Accompagner les collectivités et les citoyens pour qualifier les projets, par de l'expertise technique, financière et juridique.

Certains projets rencontrent des difficultés pour boucler leur plan de financement. Généralement, les projets d'EnR sont financés pour 20 à 30 % minimum par des apports en fonds propres provenant du ou des partenaires du projet et de 70 à 80 % par des emprunts bancaires. Dans certains cas, les porteurs de projets (collectivités territoriales, groupements d'agriculteurs, autres partenaires privés, etc.) peuvent avoir du mal à rassembler les apports en fonds propres permettant de bénéficier des emprunts bancaires. La SEM, qui dispose d'un Capital Social de 5,187 M€, peut investir dans votre projet. **Plus d'informations [ici](#)**

Vous souhaitez développer d'EnR sur votre collectivité, n'hésitez pas à interpeller l'équipe COTTRI, en fonction de l'intérêt suscité, un Appel à Manifestation d'Intérêt pourra être lancé à destination des collectivités de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe.

UN CADASTRE SOLAIRE POUR ESTIMER VOTRE POTENTIEL

Le 4 Juillet 2020 à Anor, le Parc naturel régional de l'Avesnois (PNRA), structure coanimatrice du COTTRI Sambre-Avesnois, a inauguré le lancement d'un tout nouveau service à destination de ses habitants, entreprises, et collectivités, intéressés par l'installation de panneaux solaires (photovoltaïques et thermiques).

En partenariat avec la start-up "In Sun We Trust", le PNRA propose un site internet dédié et facile d'utilisation offrant la possibilité à tous de :

- tester le potentiel solaire d'un patrimoine bâti grâce à une technologie de pointe 100% française ;
- estimer le coût d'investissement ainsi que sa rentabilité sur 20 ans et au-delà ;
- bénéficier gratuitement d'un accompagnement par des experts en énergie solaire ;
- être mis en relation avec des installateurs de la Région Hauts-de-France, retenus pour la qualité de leur expérience et la compétitivité de leurs tarifs.

Retrouver le cadastre solaire du PNRA sur le lien suivant:

<https://parc-naturel-avesnois.insunwetrust.solar/>



DES COMMUNES ACCOMPAGNENT LE DEVELOPPEMENT DU SOLAIRE

Après la réalisation de la première centrale solaire citoyenne au sein de l'arrondissement et des deux centrales d'autoconsommation communale, la commune d'Anor s'engage à accompagner ses habitants dans la production de leur propre électricité solaire. A l'instar de la collectivité, l'objectif est permettre aux anoriens de faire des économies en produisant eux-mêmes une partie de l'électricité dont ils ont besoin.

Si le solaire photovoltaïque est une énergie inépuisable et non polluante, elle présente cependant un coût d'investissement relativement élevé. Dans ce contexte, en complément des aides incitatives de l'Etat, les élus anoriens ont souhaité apporter à leurs administrés des aides complémentaires et un soutien financier particulier, sous forme de **subvention**.

Une proposition de règlement de cette **politique de soutien aux énergies renouvelables 2020-2023** et d'aide financière aux habitants a été élaborée par le conseil municipal pour le financement d'installations photovoltaïques d'autoconsommation. La prime municipale forfaitaire allouée aux anoriens **va de 1 200€ à 2 700€ selon la puissance de la centrale solaire qui sera installée. Plus d'information [ici](#)**

Anor vous aide
à produire
votre propre
électricité solaire !

vous pouvez bénéficier
d'une aide financière
communale pouvant
aller jusqu'à 2.700 €.

Grâce au cadastre solaire, à la prime nationale et à la prime communale votée en Conseil Municipal, les Anoriens disposent, aujourd'hui, de conditions exceptionnelles pour investir et autoconsommer leur propre production d'électricité !

Dossier de presse – Ville d'Anor
le samedi 4 juillet 2020

contact :

samuel.necquerie@ville-anor.fr
06.73.84.21.84 – 03.27.59.51.11
Mairie d'Anor – BP 3 – 59 186 ANOR

Anor, une commune récompensée à plusieurs reprises !

LA MÉTHANISATION FAIT SON ÉCHAPPÉE !

DE LA MÉTHANISATION TERRITORIALE...



Communauté d'agglomération Maubeuge Val de Sambre (CAMVS)

Démarré en 2017, le projet de méthanisation agricole de la CAMVS, est actuellement en **cours de réalisation et verra le jour en 2021**.

Ce projet est porté par la **SAME** (Sambre Agriculture Méthanisation Environnement), un consortium d'agriculteurs du Val de Sambre, et accompagné techniquement puis financièrement par la **CAMVS**. Il s'inscrit dans une véritable démarche de concertation citoyenne, et se veut être ambitieux dans ses objectifs: **produire une énergie renouvelable et locale, contribuer à la création d'une filière durable de valorisation de la matière organique du territoire, offrir un revenu complémentaire au monde agricole** (diversification d'activité). Finalement, il répondra **pleinement aux enjeux de Troisième Révolution Industrielle** en Région Hauts-de-France, notamment d'économie circulaire.

Aussi, la future unité territoriale de méthanisation produira du **biogaz**, qui sera consommée directement par des industriels et/ou riverains, mais également du "**digestat**", amendement organique naturel, qui sera utilisé par les agriculteurs locaux.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur [la page dédiée de l'Agglomération Maubeuge Val-de-Sambre](#).



...À LA MÉTHANISATION AGRICOLE

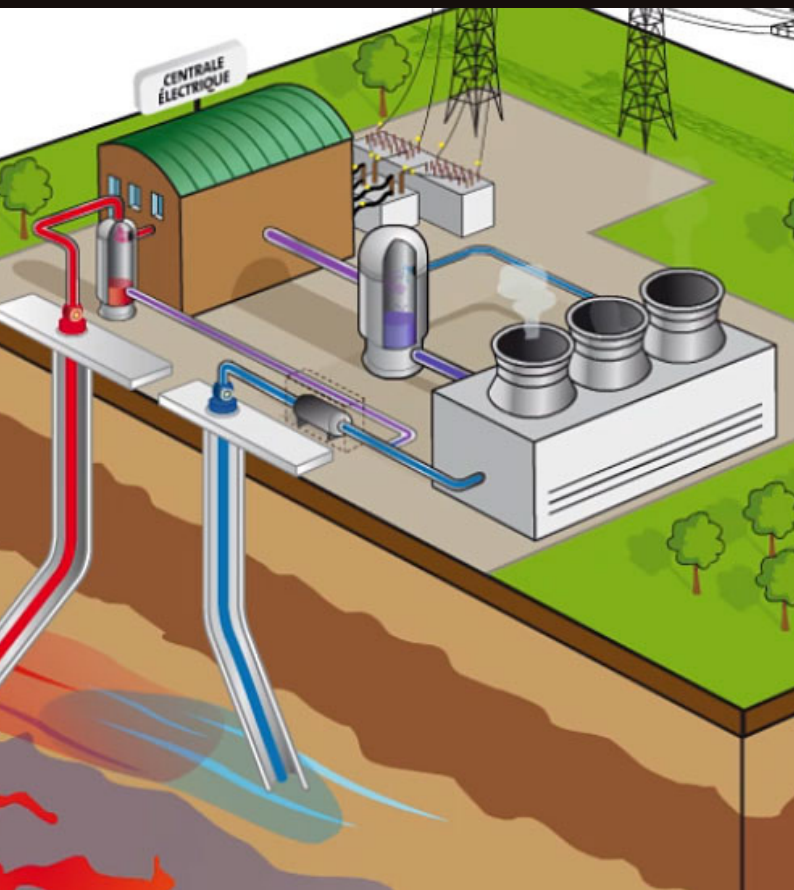


Depuis quelques années, le groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) de la Demi-Lieue, située à Wallers-en-Fagne, souhaite se lancer dans un nouveau projet de transition énergétique sur son exploitation, à savoir une unité de méthanisation agricole.

Au-delà de son activité de production laitière, les agriculteurs du GAEC de la Demi-Lieue, souhaitent désormais recycler les déchets, puis **valoriser pas moins de 8 000 m3 de lisier et 3 000 tonnes de fumier, en électricité par cogénération**.

La construction de l'unité de méthanisation est actuellement en cours et devrait être livrée en fin d'année 2020. La capacité énergétique des méthaniseurs (170 kWh/heure) vont ainsi permettre d'alimenter **400 foyers en électricité sur le Sud Avesnois**.

Pour financer son projet (1,2M€), Le GAEC a bénéficié d'une subvention de 20% la région Hauts-de-France au titre du **FRATRI**. Sur le plan technique, c'est la société d'experts **AGRIKOMP** qui a accompagné le GAEC dans la réalisation du projet.



DE L'ÉNERGIE SOUS LES PIEDS

Communauté d'agglomération Maubeuge Val de
Sambre



La ville de Jeumont, en association avec la Communauté d'agglomération Maubeuge Val de Sambre, et sous animation de l'ADUS, structure co-animatrice du COTTRI Sambre-Avesnois, réfléchit depuis 2017 à la création d'un **réseau de chaleur géothermique "basse énergie", une énergie renouvelable et locale**, afin d'alimenter en électricité et/ou chauffage, production d'eau chaude sanitaire, plusieurs logements et entreprises du Val de Sambre.

En amont, des **études d'opportunité et de faisabilité "sous-sol" et "surface"** sont indispensables pour confirmer l'existence d'une ressource (eau chaude) dans les couches géologiques de la CAMVS, et pour ainsi déterminer la rentabilité de son exploitation en fonction des besoins énergétiques des villes, et de ses usagers.

Les études seront lancés en **2020-2021**, avec le concours de l'ADUS dans le cadre de la stratégie d'accompagnement des projets d'énergie renouvelable.

UNE CHAUFFERIE BOIS POUR LE PÔLE TERTIAIRE DE LA 3CA

Communauté de Communes du Cœur de
l'Avesnois



Au cours du premier semestre de l'année 2020, la communauté de communes du cœur de l'Avesnois (3CA) se voyait achever les travaux de sa **chaufferie bois située au nouveau pôle tertiaire intercommunal à Avesnes-sur-Helpe**.

Cette ancienne école supérieure de jeunes filles, qui abritera notamment les équipes de la 3CA, se dote ainsi d'une **énergie renouvelable et locale**. Les deux chaudières, de **100 kW chacune**, seront alimentées en **bois déchiqueté, provenant de la gestion durable du bocage Avesnois**.

L'installation bénéficie d'une particularité intéressante : Les réserves de bois-déchiqueté qui alimentent les chaudières sont elles-mêmes remplies par un système de soufflerie. Ce système permet notamment de conserver l'aspect historique du site et d'optimiser la place disponible.

Pour toute information, vous pouvez contacter le PNR Avesnois :

Grégoire Huart, chargé de mission bois-énergie

gregoire.huart@parc-naturel-avesnois.com

03.27.84.65.93



ON VOUS EN DIT PLUS !



DE NOUVELLES SOLUTIONS POUR LA MOBILITE DE DEMAIN !

L'équipe du COTTRI Sambre-Avesnois et le Pôle d'Ingénierie Territorial de la Sous-Préfecture d'Avesnes-sur-Helpe, invitent les offreurs de solutions à proposer des actions concrètes, à travers un **Appel à Manifestation d'Intérêt (A.M.I) "Mobilité locale"**. Cet A.M.I, partagé à l'échelle Sambre-Avesnois-Thiérache, se veut être un véritable "booster" pour accompagner les différents acteurs, notamment les EPCI, syndicats mixtes et communes, dans la mise en oeuvre d'actions opérationnelles, et dans l'identification de la solution la plus adaptée aux réels besoins.

Il a pour objectifs, d'une part, de **détecter des offreurs de solutions** (start-up, entreprises, structures de l'économie sociale et solidaire..) dont les produits ou services permettent d'améliorer la mobilité solidaire, partagée et douce et de réduire l'empreinte carbone liée aux déplacements, mais également **d'expérimenter sur le court et moyen terme les solutions** proposées à travers des projets pilotes opérationnels sur les territoires des arrondissements d'Avesnes et de Vervins.

L'AMI "Mobilité locale" est téléchargeable [ici](#)

MAIS AUSSI...



LA CONVENTION COTTRI, ADUS ET CCI HAUTS-DE-FRANCE POUR L'ACCOMPAGNEMENT À L'INNOVATION DES ENTREPRISES, C'EST SIGNÉ !



L'EQUIPE COTTRI



Benoît WASCAT

Président du COTTRI Sambre-Avesnois
Conseiller régional Hauts-de-France
benoit@wascat.fr



Corentin GREUEZ

Chargé de mission Climat-Air-Énergies
corentin.greuez@adus.fr
03.27.53.01.36



Melvin DELJEHIER

Chargé de mission Transition énergétique
melvin.deljehier@parc-naturel-avesnois.com
03.27.21.49.51



COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades